

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2015-11-09 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 9^e jour du mois de novembre deux mille quinze à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Karine St-Arnaud
Chantale Hamelin
Joëlle Genois
Esther Savard
Monsieur le conseiller : Bruno Cormier

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

Rés.2015-11-221

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Adoption du procès-verbal du 13 octobre 2015
5. Adoption des comptes à payer
6. Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
7. Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
8. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires
9. Dépôt de la liste des arrérages
10. Nomination maire suppléant
11. Avis de motion, règlement d'emprunt travaux de réaménagement certains édifices municipaux
12. Avis de motion, règlement relatif à la limite de vitesse sur certaines rues de la municipalité

13. Avis de motion, règlement modifiant certains articles du règlement de zonage
14. Adoption premier projet de règlement modifiant certains articles du règlement de zonage
15. Avis de motion, créant une zone Rb-6 à même la zone Ra-4
16. Adoption premier projet de règlement créant une zone Rb-6 à même la zone Ra-4
17. Adoption règlement 178, modifiant l'article 10.1.5 du zonage
18. Adoption règlement interdisant la circulation des camions lourds (retiré)
19. Mise en conformité eau potable – secteur Saint-Louis
20. Mise en conformité eau potable – secteur Saint-Charles
21. Mandat Tetra Tech QI inc., plan directeur du réseau d'eau potable
22. Acceptation soumission, inspection des conduites sanitaires et pluviales
23. Programmation TECQ, 2014-2018
24. Dépôt demande de commandite au CN
25. Décompte progressif #1, remplacement conduite – rivière Portneuf
26. Transferts budgétaires
27. Contributions financières
28. Adoption des prévisions budgétaires de la R.R.G.M.R.P.
29. Autorisation accès au coordonnateur incendie de la MRC
30. Conformité installations septiques
31. Projet pilote toilettes sèches
32. Cession de terrain, 1241 rue Saint-Charles
33. Discours du maire
34. Période de questions
35. Levée de l'assemblée

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h34 Fin : 19h48

Dépôt du bordereau de correspondance

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 9 novembre 2015. (du 14 octobre au 9 novembre 2015)

Rés.2015-11-222

Adoption du procès-verbal du 13 octobre 2015.

Une copie du procès-verbal a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du conseil de Ville du 13 octobre 2015 soit accepté tel que présenté.

Rés.2015-11-223

Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 367 185.05 \$.

Liste des comptes à payer	112 876.67 \$
Liste des chèques émis	163 640.81 \$
Liste des chèques manuels	1 267.87 \$
Liste des paiements en ligne	38 256.04 \$
Dépôt salaires	51 143.66 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

Dépôt du procès-verbal du Comité Consultatif d'urbanisme

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité Consultatif d'urbanisme tenue le 7 octobre 2015 est déposé au conseil municipal, le 9 novembre 2015.

Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité Culture et Embellissement tenue le 16 septembre 2015 est déposé au conseil municipal, le 9 novembre 2015.

Dépôt déclaration des intérêts pécuniaires

Les déclarations des intérêts pécuniaires de monsieur Nelson Bédard, et mesdames Diane Godin, Karine St-Arnaud, Chantale Hamelin, Joëlle Genois, Esther Savard sont déposées.

Dépôt de la liste des arrérages

La liste des personnes endettées pour taxes envers la municipalité est déposée au conseil municipal de la Ville de Portneuf, le 9 novembre 2015.

Rés.2015-11-224 Nomination d'un maire suppléant

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE madame la conseillère Diane Godin soit nommée maire suppléante de la Ville de Portneuf et ce pour une période de 6 mois (10 novembre 2015 au 9 mai 2016).

Avis de motion, règlement d'emprunt pour des travaux de réaménagement de certains édifices municipaux

Je, Joëlle Genois, conseillère, donne avis par la présente qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un règlement d'emprunt pour des travaux de réaménagement de certains édifices municipaux.

Madame la conseillère Diane Godin informe les citoyens qu'une rencontre sera tenue pour donner les détails des projets.

Avis de motion, règlement relatif à la limite de vitesse sur certaines rues de la municipalité

Je, Karine St-Arnaud, conseillère, donne avis par la présente qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un règlement réduisant la limite de vitesse sur certaines rues de la municipalité.

Avis de motion, règlement modifiant certains articles du règlement de zonage #116 (6.3.3.2, 7.2.2, 7.2.3, 7.2.4 et 10.2.1)

Je, Chantale Hamelin, conseillère, donne avis par la présente qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant certains articles du règlement de zonage #116.

Rés.2015-11-225 Adoption premier projet de règlement modifiant certains articles du règlement de zonage #116 (6.3.3.2, 7.2.2, 7.2.3, 7.2.4 et 10.2.1)

Attendu qu'une copie du premier projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le premier projet de règlement 183 «Modifiant les articles 6.3.3.2, 7.2.2, 7.2.3, 7.2.4 et 10.2.1 du règlement de zonage #116 » soit adopté.

Avis de motion, créant une zone Rb-6 à même la zone Ra-4

Je, Diane Godin, conseillère, donne avis par la présente qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un règlement créant une zone résidentielle de faible et moyenne densité (Rb-6) à l'intérieur de la zone résidentielle de faible densité (Ra-4).

Rés.2015-11-226 Adoption premier projet de règlement créant une zone Rb-6 à même la zone Ra-4

Attendu qu'une copie du premier projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le premier projet de règlement 184 «Créant une zone résidentielle de faible et moyenne densité (Rb-6) à l'intérieur de la zone résidentielle de faible densité (Ra-4) » soit adopté.

Rés.2015-11-227 Adoption règlement 178, modifiant l'article 10.1.5 du zonage

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement numéro 178 « Modifiant l'article 10.1.5 du règlement de zonage » soit adopté.

Rés.2015-11-228 Mise en conformité eau potable – secteur Saint-Louis

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

Que la Ville de Portneuf :

- Autorise WSP Canada Inc. à soumettre la demande au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques et à présenter tout engagement en lien avec cette demande;
- S'engage à transmettre au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée;
- S'engage à utiliser et à entretenir ses installations de production d'eau potable conformément aux spécifications indiquées dans les documents fournis par le manufacturier ainsi que dans le manuel d'exploitation préparé par l'ingénieur mandaté;
- S'engage à mandater un ingénieur pour produire le manuel d'exploitation des installations de production d'eau potable et à en fournir un exemplaire au Ministère du Développement Durable, de l'environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques au plus tard 60 jours après leur mise en service.

Rés.2015-11-229 Mise en conformité eau potable – secteur Saint-Charles

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

Que la Ville de Portneuf :

- Autorise WSP Canada Inc. à soumettre la demande au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques et à présenter tout engagement en lien avec cette demande;
- S'engage à transmettre au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée;
- S'engage à utiliser et à entretenir ses installations de production d'eau potable conformément aux spécifications indiquées dans les documents fournis par le manufacturier ainsi que dans le manuel d'exploitation préparé par l'ingénieur mandaté;
- S'engage à mandater un ingénieur pour produire le manuel d'exploitation des installations de production d'eau potable et à en fournir un exemplaire au Ministère du Développement Durable, de l'environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques au plus tard 60 jours après leur mise en service.

Rés.2015-11-230 Mandat Tetra Tech QI inc., plan directeur du réseau d'eau potable

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf mandate Tetra Tech QI inc. pour la réalisation d'un plan directeur du réseau d'eau potable pour un montant de 21 500 \$ taxes en sus.

QUE cette dépense soit affectée à la TECQ.

Rés.2015-11-231 Acceptation soumission, inspection des conduites sanitaires et pluviales

Considérant que la Ville de Portneuf a demandé des soumissions pour l'inspection des conduites sanitaires et pluviales pour les rues Paquin, des Pins et Hélène;

Considérant que les soumissions reçues se lisent comme suit (taxes incluses);

Laboratoire de Canalisations Souterraines (LCS)	6 198.31 \$
Can-Explore Inc.	10 140.80 \$
Veolia ES Canada	13 245.12 \$

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf octroie le contrat pour l'inspection des conduites sanitaires et pluviales des rues Paquin, des Pins et Hélène au montant de 6 198.31 \$ taxes incluses à Laboratoire de Canalisations Souterraines (LCS) inc.

QUE cette dépense soit affectée à la TECQ.

Rés.2015-11-232 Programmation TECQ 2014-2018

Attendu que la Ville de Portneuf a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Attendu que la Ville de Portneuf doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf :

- s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle.
- s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme TECQ 2014-2018.
- approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.
- s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme.
- s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Rés.2015-11-233 Dépôt demande de commandite au CN

Il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté à l'unanimité;

QUE madame Karine St-Arnaud, conseillère municipale est autorisée à déposer une demande de commandite auprès du Canadien National pour le « Projet CN – Ville de Portneuf » concernant l'aménagement du terrain près de la voie ferrée sur la 2^e Avenue.

Rés.2015-11-234 Décompte progressif #1, remplacement conduite – rivière Portneuf

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le premier paiement à Rochette Excavation inc. pour les travaux de remplacement d'une conduite d'eau potable traversant la rivière Portneuf (1^{re} Avenue), tel que recommandé par BPR-Infrastructure inc., au montant de 172 439.64 \$ taxes incluses.

Rés.2015-11-235 Transferts budgétaires

Considérant que les dépenses mentionnées dans les résolutions #2014-04-092 (10 053 \$ peinture caserne sud) et 2014-12-266 (14 141 \$ bunker et habits) avaient été budgétées en 2014 et réalisées en 2015 pour un montant totalisant 24 194 \$;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QU'un montant de 24 194 \$ soit affecté au surplus accumulé non réservé pour les dépenses mentionnées dans les résolutions #2014-04-092 et 2014-12-266.

QUE le montant dans le fonds réservé au centre de formation 7 872.07 \$ soit viré au fonds d'administration pour couvrir les dépenses afin de finaliser les conteneurs situé au centre de formation.

QUE les montants suivants soient transférés suite à des dépenses imprévisibles lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2015 :

02.220.20.522	ent. et rép.édifices municipaux caserne nord	+ 6 000 \$
02.190.10.999	autres objets – imprévus	- 6 000 \$
02.320.10.411	frais de génie voirie rue St-Charles glissement	+ 20 000 \$
02.320.10.999	autres objets – imprévus	- 20 000 \$
02.320.10.521	ent. des chemins et trottoirs glissement	+ 20 000 \$
02.320.10.999	autres objets – imprévus	- 20 000 \$
02.629.00.970	subvention CADEP	+ 20 000 \$
02.190.10.999	autres objets – imprévus	- 20 000 \$

Rés.2015-11-236 Contributions financières

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de verser une contribution financière au montant de 500.00 \$ à la Saint-Vincent-de-Paul.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de verser une contribution financière au montant de 500.00 \$ à la Société des Arts Traditionnels de Portneuf.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de verser une contribution financière au montant de 200 \$ à Opération Nez Rouge Mira.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de verser une contribution financière au montant de 100 \$ à Carrefour FM Portneuf.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte de verser une contribution financière au montant de 300 \$ au Comité loisirs – Camping Panoramique.

Rés.2015-11-237 Adoption des prévisions budgétaires de la R.R.G.M.R.P.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf adopte les prévisions budgétaires 2016 de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et accepte de verser la quote-part estimée à 281 446.73 \$.

Rés.2015-11-238 Autorisation au ministère de la Sécurité publique de donner l'accès aux données communiquées au Ministre en vertu de l'article 34 de la Loi sur la Sécurité incendie au coordonnateur régional en sécurité incendie de la municipalité régionale de comté de Portneuf

Considérant que la Ville de Portneuf communique au ministre de la Sécurité publique, en vertu de l'article 34 de la Loi sur la sécurité incendie, tous les renseignements relatifs aux incendies survenus sur son territoire;

Considérant que les renseignements communiqués au ministre de la Sécurité publique par la Ville de Portneuf sont stockés dans une banque de données administrée par le ministère de la Sécurité publique;

Considérant que le ministre de la Sécurité publique ne peut, en vertu de l'article 150 de la Loi sur la sécurité incendie, révéler les renseignements relatifs au point d'origine, aux causes probables ou aux circonstances d'un incendie qui lui ont été communiqués en application de l'article 34 ni communiquer un document obtenu en vertu de cet article sans le consentement de son auteur;

Considérant que la Ville de Portneuf souhaite que le coordonnateur régional en sécurité incendie de la municipalité régionale de comté de Portneuf ait accès aux renseignements communiqués par elle au ministre de la Sécurité publique, lesquels sont stockés dans une banque de données administrée par le ministère de la Sécurité publique;

Considérant que le coordonnateur régional en sécurité incendie de la municipalité régionale de comté de Portneuf doit obtenir un privilège d'accès aux renseignements communiqués au ministre par la Ville de Portneuf en vertu de l'article 34 de la Loi sur la sécurité incendie;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise le ministère de la Sécurité publique à donner un privilège d'accès au coordonnateur régional en sécurité incendie de la municipalité régionale de comté de Portneuf afin que ce dernier puisse consulter les renseignements transmis au ministre de la Sécurité publique par la Ville de Portneuf en vertu de l'article 34 de la Loi sur la sécurité incendie.

QU'une copie de la présente résolution soit acheminée au coordonnateur en sécurité incendie de la MRC, monsieur Pierre-Luc Couture.

Rés.2015-11-239 Conformité installation septique

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal fixe la date butoir au 31 décembre 2016 pour les contribuables qui doivent rendre leurs installations septiques conformes.

Rés.2015-11-240 Projet pilote toilettes sèches

Attendu que les problématiques liées à la gestion des eaux usées domestiques et à la protection des lacs contre l'eutrophisation, entre autres, sont loin d'être réglées;

Attendu que dans les municipalités de la MRC de Portneuf comme ailleurs au Québec, la population et les décideurs ne connaissent pas encore bien les avantages économiques et les bienfaits environnementaux des toilettes sans eau;

Attendu que les événements organisés à Grondines en 2015 par le COFED (Comité organisateur du Forum pour une gestion responsable et durable de l'eau domestique) avec l'appui de la CAPSA ont suscité beaucoup d'intérêt, que le film « Des toilettes sèches... et pourquoi pas? » reçoit partout un bon accueil et que près de 1 600 personnes ont signé les pétitions à ce sujet déposées en septembre 2015 par le député Michel Matte à l'Assemblée nationale du Québec;

Attendu que plusieurs personnes, organisations locales et provinciales appuient les initiatives du COFED en faveur de la promotion des toilettes sèches, entre autres en raison des contraintes financières que représente la mise aux normes des installations septiques dans bon nombre de situations particulières, mais du fait du caractère durable de ces dispositifs;

Attendu que l'entreprise Aliksir appuie le COFED dans ses démarches et poursuit ses travaux de Recherche et Développement pour la mise au point d'une *toilette innovante à chasse de litière*;

Attendu que la CAPSA, organisme de bassin versant ayant pour mission d'élaborer et de mettre à jour un *Plan directeur de l'eau* puis d'en assurer la promotion et le suivi, appuie l'initiative du projet pilote, le soutiendra à hauteur de ses capacités et en effectuera le suivi auprès de la population;

Attendu que, suite au *Forum citoyen* d'octobre 2014 à Portneuf, le *Comité de développement durable* associé au *Fonds Alcoa pour les collectivités durables* a retenu l'idée d'un projet pilote conçu pour sensibiliser le public aux toilettes sèches modernes et documenter rigoureusement de ce mode de gestion des déjections humaines

Attendu que le remplacement 2012 en de 8 toilettes chimiques par des toilettes sèches dans le *Parc régional de Beauharnois-Salaberry* est très positif;

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf :

- encourage le COFED à élaborer le *scénario de faisabilité de projet* concernant la mise en place de toilettes sèches extérieures qui sera soumis au Comité de développement durable

- fournisse l'information publique éventuellement requise pour le *scénario de faisabilité de projet* et qu'elle accepte la mise en place de toilettes sèches sur son territoire, advenant l'approbation du projet par le Conseil d'administration du *Fonds Alcoa pour les collectivités durables*. Chaque action retenue devra respecter les lois et règlements en vigueur et devra être soumise au conseil.

Rés.2015-11-241 Cession de terrain, 1241 rue Saint-Charles

Considérant que la propriété du 1241 rue Saint-Charles a été déclarée perte totale suite à l'inondation du 10 juin 2015;

Considérant que dans le cadre du programme d'aide de la sécurité publique le propriétaire doit offrir le terrain à la municipalité pour recevoir une aide financière;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte que le propriétaire du 1241, rue Saint-Charles lui cède son terrain portant le numéro de lot 2 981 871 au prix de 1.00 \$.

QUE les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

QUE monsieur le maire et madame la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf tout document relatif à cette cession de terrain.

Discours du maire

Mesdames, Messieurs,

À la lumière de cette deuxième année du mandat confié par la population et selon les termes de l'article 474 de la Loi sur les Cités et Villes, il est de mon devoir de prononcer le présent discours. Il consiste à dresser un portrait le plus fidèle possible de la situation financière de notre ville. Dans l'esprit de l'exercice financier 2015 qui s'achève, de la préparation du budget 2016 et du programme triennal d'immobilisations. C'est donc avec grand plaisir qu'en collaboration avec les membres du conseil municipal, je m'adresse à vous.

Dans ce contexte, je traiterai des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe, du dernier programme d'immobilisations, soit celui pour les années 2015, 2016 et 2017 et des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice 2014. Finalement, je traiterai des orientations générales du budget 2016 et du programme d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018.

L'exercice financier 2014

Selon les états financiers vérifiés au 31 décembre 2014, produits par nos vérificateurs comptables Bédard Guilbault, comptables agréés, l'actif consolidé de la ville de Portneuf s'élevait à 33 420 349\$. Le tableau suivant résume le rapport financier pour l'année 2014.

Résumé du rapport financier pour l'exercice financier 2014		
	Réel	Budget
Revenus	5 035 060	4 456 351
Dépenses de fonctionnement	-3 853 054	-3 665 280
Remboursement de la dette ^{Note 1}	-563 172	-561 781
Activités d'investissement à même dépenses d'opération	-13 881	
Affectations	-296 917	-229 290
Déficit/surplus	308 036	0

L'exercice financier 2014

L'année 2014 s'est terminée avec un surplus de 308 036\$. Outre les dépenses courantes imputables au bon fonctionnement de la ville, telle la masse salariale, le service de la dette, les coûts relatifs au fonctionnement des bâtiments municipaux, l'enlèvement de la neige, la gestion générale, l'entretien de notre réseau de voirie et les activités de loisirs au profit de la population, je vous présenterai de façon schématisée, les principales activités qui ont marqué l'année 2015.

De par la faible disponibilité en eau potable, la Ville a poursuivi un dossier prioritaire soit celui de la **recherche en eau potable** et cela, dans le but de cibler de nouvelles sources d'approvisionnement pour éventuellement installer un nouveau puits d'alimentation. À ce jour, le coût total des travaux de recherche en eau potable se chiffre à 614 622\$ taxes incluses et ceux-ci n'ont pas été concluants. Si la qualité de l'eau trouvée était acceptable, la quantité n'y était pas et si la quantité y était, la qualité n'était pas au rendez-vous.

Le dossier connu sous le nom de «**Quai de Portneuf**» a connu des développements en 2015. Le gouvernement fédéral a changé quelque peu son programme de cession des ports qui est devenu le programme de transfert des installations portuaires. Une phase de vente est prévue dans ce programme, suivi d'une phase de cession si aucune vente n'est conclue. Le gouvernement provincial a de son côté mis en place sa stratégie maritime. Des fonds sont disponibles afin d'aider les collectivités à mettre en œuvre cette politique. La Ville désire poursuivre le processus avec la collaboration de nos députés du fédéral et du provincial. La Ville a demandé une étude d'opportunité de développement récréotouristique afin de valider des options réalistes d'exploitation du quai et du site environnant. Un comité local a été formé afin d'en assurer le suivi de réalisation.

Le dossier de la «**Voie de contournement**» s'est poursuivi en 2015. Le but de ce dossier est de rediriger les camions en provenance de la carrière exploitée par Construction et Pavage Portneuf afin qu'ils contournent le noyau villageois du secteur nord plutôt que d'emprunter l'Avenue Saint-Louis. Les processus réglementaires avec la commission de protection du territoire agricole et aussi avec le chemin de fer Québec-Gatineau se poursuivent et prennent plus de temps que prévu. L'acquisition des terrains suit son cours également. Nous espérons vivement un dénouement de ce dossier prioritaire au niveau de la sécurité en 2016. En date du 30 septembre 2015, la Ville a perçu 113 000 dollars en redevance pour l'année 2015. Ces chiffres nous indiquent que si la tendance se maintient, la diminution de la circulation des camions lourds serait d'environ 40% comparativement à 2014.

La Ville a poursuivi en 2015 son implication financière dans le **local de jeunes** situé au Carrefour municipal. L'objectif est de fournir aux adolescents un lieu de rencontre animé et bien à eux, le tout sous la supervision d'intervenants significatifs.

La Ville a également poursuivi en 2015, la **campagne d'achat local** en collaboration avec la Chambre de commerce de l'est de Portneuf. Cette campagne a pour but de sensibiliser la population à l'importance d'encourager nos commerces locaux. Plus de cent (100) commerces et industries de petites et grandes tailles ont pignon sur rue à Portneuf et environ le tiers des citoyens de la ville occupent un emploi dans une de ces entreprises. Une soirée réseautage a eu lieu cette année et un bottin des entreprises fut également produit et distribué dans tous les foyers de la ville. Fait important à noter, le nombre d'emploi que génèrent ces commerces et industries a passé de 800 à 1000.

La Ville a adopté en novembre 2012, une **politique familiale** qui inclut un volet « municipalité amie des aînés ». Le but de cette politique est d'offrir un milieu de vie favorable à l'épanouissement des familles et aux personnes de toutes les tranches d'âges via un plan d'action. Ce plan comprend dix (10) sphères ayant chacune des actions mesurables. À ce jour, environ 75% des actions prévues dans la politique ont été réalisées ou sont en voie de se faire.

Notre service incendie a réalisé quarante-trois (43) interventions à ce jour. En plus de répondre aux situations d'urgence, notre service est actif en prévention notamment auprès des écoles, des aînés en plus, des visites à domicile offertes. Nos pompiers reçoivent régulièrement des formations afin d'être conformes aux normes et être prêts à faire face aux différentes situations d'urgence. Des visites de prévention pour les bâtiments à risque élevé et très élevé ont débuté en 2013 afin de nous conformer à l'une des actions du schéma de couverture de risque en incendie. Un centre de formation des pompiers a vu le jour en 2011. Des pompiers de toute la région reçoivent des formations pratiques et théoriques dans nos locaux. La direction incendie assure le fonctionnement, le développement et l'autofinancement des activités du centre. En 2015, une vingtaine de pompiers ont suivi différentes formations dans notre centre.

La Ville a adopté en 2013 une **politique de développement durable** en collaboration avec la municipalité de Deschambault-Grondines. Un comité de développement durable composé d'élus, de citoyens et de représentants des groupes socio-économiques des deux municipalités a été formé afin d'élaborer la politique. Un processus de consultation a eu lieu et un premier forum citoyen a été tenu en avril 2013 afin de tracer les grandes lignes des orientations à prendre. C'est avec fierté que la Ville a adopté en octobre 2013 son premier plan stratégique de développement durable. Ce plan comporte neuf (9) enjeux stratégiques divisés en pistes d'action. Des projets en développement durable qui cadreront avec cette nouvelle politique pourraient se rendre éligibles au soutien financier du fonds sur les collectivités durables créées par la multinationale Alcoa. De ce nombre, le projet de CPE à Portneuf a vu le jour principalement grâce à l'aide financière de ce fond et à l'implication de la ville.

La Ville a émis en 2015 vingt-trois (23) permis de construction pour une valeur d'un peu plus de trois (3) millions de dollars, incluant une résidence de prestige et le permis pour la construction de notre future CPE.

La Ville a débuté la mise en œuvre d'une stratégie afin d'accroître la **sécurité sur les voies publiques**. Outre le projet de la voie de contournement pour les camions lourds, suite aux représentations de la ville, le ministère des transports a procédé à l'installation d'un feu de circulation au coin des routes 138 et Provencher. Ce feu sera pleinement opérationnel lorsque le Canadien National aura installé des barrières de sécurité sur la voie ferrée tout près. La Ville a aussi fait l'acquisition d'un indicateur de vitesse afin de sensibiliser les automobilistes et les conducteurs de camions à la vitesse. Le conseil a aussi adopté un règlement afin de faire diminuer la vitesse de la plupart des rues de la municipalité. Ce règlement doit toutefois être ratifié par le ministère des transports avant qu'il soit valide officiellement.

Le comité culture et embellissement a supervisé plusieurs travaux en 2015 dont notamment, l'aménagement d'une halte au coin de la route 138 et du Chemin neuf en plus de leurs activités annuelles.

Notre service des travaux publics a été particulièrement actif en 2015, finalisation des travaux de la phase III, 1^{ère} et 2^e avenue, réfection de la rue Bellevue, remplacement de la conduite d'eau potable de la rivière Portneuf, travaux de réaménagement du parc des générations et stabilisation du talus de la rivière Portneuf.

Comme vous le savez, nous avons eu des pluies torrentielles en juin dernier. Le coût des dégâts municipaux causés par ces pluies avoisineront 330 000\$. J'aimerais remercier tout le personnel de la ville, notamment le service des incendies et le service des travaux publics pour leurs actions rapides afin de sécuriser et de rétablir les routes touchées.

J'aimerais remercier les **membres du conseil et les membres du comité de direction de la ville** qui m'assistent, me supportent et me conseillent dans cette tâche importante qu'est d'administrer la ville de Portneuf.

Je m'en voudrais de passer sous silence le travail de nos **employés municipaux**. Nous avons la chance d'avoir une équipe d'employés compétents et dévoués.

Je désire remercier les **membres des comités de la ville**. Les conseils de ces gens sont bien utiles aux élus afin de les guider dans leurs décisions.

Je voudrais souligner le dévouement des membres des **organismes communautaires**. Sans le bénévolat de ces personnes, notre Ville serait moins dynamique. Par votre implication, vous aidez la communauté à grandir.

Les résultats partiels pour l'année 2015

Tenant compte que l'année 2015 n'est pas complétée, je vous ferai part à l'aide du tableau suivant, des résultats partiels des revenus et dépenses de fonctionnement et d'investissement, des remboursements de la dette et des affectations au 15 octobre. Le tableau suivant montre l'état de la situation et permet, à ce jour, de confirmer que si aucun imprévu ne vient affecter le cours des opérations normales, l'extrapolation des données, pour les mois d'octobre, de novembre et décembre, reflètera la réalité pour l'année 2015.

Pour l'année en cours 2015	15-10-2015	Budget
Revenus de fonctionnement	4 590 315	4 763 483
Dépenses de fonctionnement	-3 368 075	-3 897 982
Remboursement de la dette	-383 292	- 641 450
Affectations		-224 411
Solde	838 948	0
Revenus d'investissement + financement	237 726	759 579
Dépenses d'investissement	- 833 986	-3 731 265
Affectations	93 673	2 971 686
Solde	- 502 587	0

L'évolution de la dette à long terme

Le tableau qui suit illustre l'évolution de la situation concernant la dette à long terme, au 31 décembre 2015.

Dette à long terme Ville de Portneuf	secteur sud	Secteur nord	ensemble	Total
	Au 1er janvier 2015	2 388 494	868 869	3 933 768
Financement en cours d'année	2 520 000		1 830 000	4 350 000
Remboursement	311 682	192 260	347 044	850 986
Solde anticipé au 31-12-2015	4 596 812	676 609	5 416 724	10 690 415

Les dépenses excédant 25 000\$

Tel que le prévoit la Loi :

Les contrats ayant engagé une dépense de plus de 25 000\$ taxes incluses sont :

- ☞ Construction & Pavage Portneuf dossier phase III 1^{re} et 2^e Avenue 690 350.70\$ financé par un règlement d'emprunt et subvention, rue Bellevue 188 106.56\$ financé par un règlement d'emprunt, inondation de juin 267 763.04\$;
- ☞ CADEP, subvention constructions neuves 73 000\$;
- ☞ Canadien National passage à niveau Provencher site à l'installation de la lumière 211 489\$ remboursé par le MTQ;
- ☞ Groupe Ultima Inc. 61 741\$ assurances de la ville;
- ☞ MRC de Portneuf 184 983\$ pour notre quote-part, transport adapté, TPI;
- ☞ Ministre des finances 231 462\$ pour les services de la Sûreté du Québec;
- ☞ Ministre des finances S.Q.A.E 92 998.72\$ paiement capital et intérêts sur règlement d'emprunt assainissement des eaux;
- ☞ Ministère du Revenu 223 167.17\$ remise pour impôt sur le revenu et contribution CSST;
- ☞ Régie régionale de gestion des matières résiduelles 276 106.65\$ représentant la somme de la quote-part de la ville de Portneuf plus 26 256.15\$ représentant la somme pour les Serres du Saint-Laurent.

Les contrats ayant engagé une dépense de plus de 2 000\$ avec un total de plus de 25 000\$ taxes incluses, en date du 15 octobre 2015 :

- ☞ Agence du revenu Canada 62 653.13\$ remise pour impôt sur le revenu;
- ☞ Bédard & Guilbault, vérification comptable + divers rapports 29 893.50\$;
- ☞ Hydro-Québec 64 145.32\$ électricité des bâtiments municipaux;
- ☞ Protekroc 36 118.72\$ dynamitage refacturé à CPP;
- ☞ Trust Banque Nationale REÉR des employés 30 289.48\$;
- ☞ WSP études de différents puits 9 428.11\$, voie de contournement 2 482.43\$ et rue Bellevue 13 291.12\$;
- ☞ Énergies Sonic RN s.e.c. 25 490.09\$ essence, huile à chauffage.

Le traitement des élus municipaux :

Ci-après, la rémunération annuelle des élus, telle que versée par la ville pour l'année en cours. Le tiers de cette rémunération est une allocation de dépenses :

- 1- maire : 17 860\$
- 2- conseillers (ères) : 5 953\$

-La rémunération totale pour l'année 2015 est de 53 578\$.

-La rémunération des élus est indexée de 2% annuellement.

Programme de dépenses en immobilisation

Ce programme a pour but d'indiquer les besoins de la ville en matière de subventions.

Voici les informations déposées lors de l'adoption du budget 2015, en décembre 2014.

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT								
	2015	2016	2017	Total		Financement revenus	Financement emprunt	Financement subvention
Administration générale								
Informatique + ameublement	4 500		3 000	7 500		7 500		
Edifices municipaux	Dossier qui sera à l'étude en priorité en 2015							
Sécurité publique								
Équipement - service incendie - bâtiment	14 775	15 000	15 000	44 775		44 775		
Voirie municipale								
Amélioration des rues et routes	256 570	500 000	500 000	1 256 570			1 256 570	
Signalisation	10 500	11 000	11 000	32 500		32 500		
Véhicules + bâtiment		80 000		80 000		80 000		
Voie de contournement	2 211 652			2 211 652			2 211 652	
Muret Rivière Portneuf	52 500			52 500		52 500		
Hygiène du milieu								
Aqueduc								
Recherche en eau	500 000			500 000				500 000
travaux Phase 3 retenue contrat	727 908			727 908			363 954	363 954
Station de pompage eau potable	387 750			387 750		10 500		377 250
Loisirs & Culture								
Équipement loisirs	40 960	15 000	10 000	65 960		65 960		
Parc récréonautique	24 150	10 000	10 000	44 150		44 150		
Total dépenses d'investissement	4 231 265	631 000	549 000	5 411 265		337 885	3 832 176	1 241 204
Note générale : les investissements indiqués dans les années 2015, 2016 et 2017 ne sont pas des engagements mais plutôt des projets.								

Le budget 2016

La préparation des prévisions budgétaires 2016 est en pleine effervescence. Les membres du Conseil municipal, secondés par le personnel de l'administration municipale, s'affairent à préparer le budget d'opérations pour l'année 2016 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018. À la lumière des ateliers d'étude, des recommandations formulées, de la priorisation des dossiers et des discussions du Conseil municipal pour une saine gestion de notre ville, nous tiendrons une séance spéciale le 17 décembre 2015, pour l'adoption de ce budget.

Le nouveau rôle triennal d'immobilisation a été déposé le 28 octobre dernier et la valeur totale du rôle a augmentée de 20 %. Il est donc fort probable que nous ajustions à la baisse le taux de la taxe foncière afin que les contribuables ne subissent pas une trop forte hausse de leur charge fiscale municipale.



Nelson Bédard
Maire

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 20h33 Fin : 20h49

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Esther Savard demande la levée de l'assemblée à 20 : 50 hres.

Maire

Greffière